

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 29.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 19 JUILLET 1877

Décisions judiciaires concernant les journaux

1^o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau-de-poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2^o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau-de-poste.

3^o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4^o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau-de-poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

SOMMAIRE

Les Hommes de 37-38 : Jean-Joseph Girouard, par L. O. David.—La Saint-Jean-Baptiste à Boston.—Nouveau recueil de poésies "Pêlé-Méle," par Philéas Huot.—Les hontes de la tribune française.—Le canal de Panama et le chemin de fer du Pacifique canadien, par A. Gélinas.—Départ de missionnaires et de nouveaux colons pour Manitoba.—Les Orangistes.—Nécrologie : Madame J. A. E. Chaperon.—Comment faut-il lire les vers.—Choses et autres.—Lettre de Junius, par Junius.—Quelques renseignements intéressants sur la Russie, par un correspondant du *Frigero* qui voyage en ce moment dans ce pays.—Charmant.—Les bandits du Texas.—Revue de la semaine.—Variétés.—Faits divers.—Prix du marché de détail de Montréal.—Les échecs.—Le jeu de Dames.

GRAVURES : Les Hommes de 37-38 : Jean-Joseph Girouard : Clef du tableau de Sa Majesté et de la famille royale ; Evénements d'Orient ; Débarquement de troupes et d'artillerie à Trébizonde ; Sa Majesté la reine Victoria et les membres de la famille royale ; Le théâtre de la guerre en Asie Mineure.

LES HOMMES DE 37-38

Jean-Joseph Girouard

Nous devons à nos lecteurs comme à la mémoire de celui qui fait le sujet de cette notice, de consigner dans nos pages quelques détails sur la vie de ce citoyen vénéral. Si sa carrière a été remarquable par le patriotisme et le talent, elle ne l'a pas été moins par les qualités morales et par l'exercice des vertus chrétiennes. C'est un exemple de plus à présenter à nos compatriotes dans la fortune comme dans les malheurs ; c'est aussi un encouragement puissant en faveur de ceux qui, n'ayant pas eu dans leur jeunesse l'avantage d'études collégiales, ont cependant en M. Girouard une preuve qu'on peut y suppléer par l'étude et la persévérance, et s'élever ainsi à une hauteur intellectuelle qu'il est donné à peu d'hommes d'atteindre.

Tel est l'éloge que faisait de M. Girouard, dans la *Minerve* du mois de septembre mil huit cent cinquante-cinq, son ami, l'honorable A. N. Morin, et son émule en talents et en vertus. Cet éloge flatteur était l'écho fidèle des sentiments d'affection et de respect de la population canadienne-française. Quoique M. Girouard n'ait pas joué dans la politique un rôle aussi brillant que les Viger et les Morin, l'influence qu'il a exercée sur son époque par ses conseils et ses exemples, lui donne droit d'être placé à côté de ces hommes distingués dans le Panthéon canadien.

À Québec appartient l'honneur d'avoir donné au pays cet excellent citoyen. M. Girouard y naquit, le onze novembre 1795, d'une famille acadienne. Son père, qui commandait un petit bâtiment sur le fleuve Saint-Laurent, périt dans une tempête vis-à-vis de Saint-Valier, le laissant orphelin à l'âge de cinq ans. Sa mère, restée veuve avec trois enfants, sans aucun moyen

d'existence, eut le bonheur d'être recueillie par un vénérable prêtre, M. Gatien, l'aîné, alors curé de Sainte-Famille. Le bon prêtre ayant été appelé à desservir la paroisse de Sainte-Anne des Plaines, dans le district de Montréal, et plus tard celle de Saint-Eustache, la famille Girouard le suivit.

M. Gatien remarqua de bonne heure l'intelligence précoce et les bonnes dispositions du jeune Girouard, et s'appliqua à les développer. "On raconte même, dit M. Morin, que, surpris de l'ordre avec lequel son papille arrangeait tout ce qui faisait le sujet de ses occupations, il l'avait comparé à un faiseur de lois." La manière dont le jeune Girouard profita de ses leçons le récompensa dès ici-bas de sa charité et de son dévouement pour une famille malheureuse.

Combien d'hommes utiles, de prêtres et de citoyens distingués nous devons au patriotisme et à la charité d'hommes, de prêtres généreux comme M. le curé Gatien ! C'est là une des plus grandes gloires du clergé canadien, l'un de ses titres les plus incontestables à la reconnaissance du pays.

Malheureusement, cette rosée du ciel qu'on appelle "la protection" ne tombe pas toujours sur une bonne terre, ne produit pas toujours les meilleurs fruits ; les Girouard ne poussent pas partout.

On remarquait dans le jeune Girouard une variété de talents et d'aptitudes remarquables ; il apprenait ce qu'il voulait : musique, peinture, architecture, mécanique, littérature et philosophie, rien ne semblait inaccessible à son esprit souple et privilégié. Livré, après la mort de M. Gatien, à ses seules ressources, n'ayant plus personne pour le faire vivre et cultiver son esprit, il ne se découragea pas et se lança avec la plus grande ardeur à la poursuite des connaissances humaines.

Il joignit heureusement au goût et au talent d'apprendre, un caractère tenace et persévérant.

En 1812, on le trouve à Sainte-Genève, étudiant la loi sous Me Mailloux, et en 1816 à Saint-Eustache, où il est admis à la pratique du notariat. Il va s'établir à Saint-Benoît, qui était alors un centre d'affaires important, s'y fait en peu de temps une excellente clientèle, et y épouse une demoiselle Félix, sœur du curé de l'endroit.

La sagesse de sa conduite et de ses conseils, l'habileté, le jugement et l'honnêteté dont il faisait preuve dans l'exercice de sa profession, le patriotisme ardent qu'il manifestait en toute occasion, étendirent bientôt sa réputation au-delà des limites de Saint-Benoît. On venait de loin lui confier des affaires importantes, le consulter sur toute espèce de choses : on le forçait d'être notaire, avocat et prêtre en même temps.

Lorsque les difficultés entre les gouverneurs et la Chambre d'Assemblée commencèrent à agiter le pays, il fit preuve d'une vivacité et d'un esprit de résistance qui faisaient un contraste frappant avec sa modération ordinaire. Il ressemblait, sous ce rapport, à son ami Morin, si doux, si inoffensif dans les choses ordinaires de la vie, et, cependant, si énergique, si ardent lorsqu'il s'agissait de justice, de liberté ou de patriotisme. Natures d'élite, humbles et modestes, faibles même souvent en apparence, mais inflexibles, que les nobles sentiments, les grandes ques-

tions d'intérêt politique ou national transforment et exaltent jusqu'à l'héroïsme.

M. Girouard contribua puissamment à répandre, dans la paroisse de Saint-Benoît et les paroisses environnantes, ses sentiments de résistance et d'indépendance patriotique.

Le docteur Labrie, qui représentait le comté des Deux-Montagnes, étant mort en 1830, on crut que l'homme le plus digne de le remplacer à l'Assemblée législative, était M. Girouard. M. Girouard accepta, fut élu et continua de représenter le comté des Deux-Montagnes jusqu'en 1837, pendant l'époque la plus tourmentée de notre histoire politique.

Comme il n'aimait pas à parler, il ne prit pas une part considérable aux débats violents dont l'Assemblée législative fut le théâtre, mais n'en acquit pas moins une grande autorité auprès de ses collègues par l'étendue de ses connaissances, la fermeté de ses convictions et l'aménité de son caractère. Il rendit de grands services au pays en s'occupant de questions municipales et d'éducation dont il avait fait une étude spéciale, et qui étaient à cette époque généralement ignorées. Il fut fidèle à la cause libérale jusqu'à la fin, vota avec les patriotes en faveur des 92 Résolutions, du refus des subsides, et de toutes les mesures qui avaient pour but de revendiquer les droits de la Chambre.

Lorsque le gouvernement anglais eut achevé d'exaspérer le pays en autorisant lord Gosford à prendre sans scrupule dans le coffre public l'argent dont il aurait besoin, des assemblées eurent lieu dans un grand nombre de comtés pour protester contre cette violation des prérogatives de la Chambre. M. Girouard visita, avec M. Papineau et M. Morin, quelques-uns des comtés du district de Québec et prit part aux assemblées orageuses qui eurent lieu dans le comté des Deux-Montagnes. Dans ses discours comme dans ses conversations, il se prononçait avec énergie contre les abus du gouvernement, démontrait la nécessité de protester contre la violation des droits du peuple : "Nous devons faire assez de bruit, disait-il, pour qu'on nous accorde ce que nous avons le droit d'obtenir comme citoyens libres," mais il ne voulait jamais de résistance à main armée et n'y pensait même pas.

Le six novembre, les *Fils de la liberté* en venaient aux mains à Montréal avec les membres du *Doric Club*, et quelques jours après, des mandats d'arrestation étaient lancés contre les chefs patriotes de la ville et de la campagne. Pendant que les Papineau, les Perreault, les Gauvin, les Brown et les Desrivières se dirigeaient vers la rivière Saint-Charles pour échapper aux poursuites, De Lorimier, Ferréol Peltier, Papineau de Saint-Martin, et plusieurs autres se rendaient dans le comté des Deux-Montagnes. Ils étaient accueillis à bras ouverts à Saint-Eustache, par le Dr. Chénier, et le récit enflammé qu'ils faisaient de ce qui se passait à Montréal portait au comble l'exaspération des esprits.

Girouard arriva ; il se disait envoyé par Papineau pour organiser le Nord et le mettre en état de défendre, comme le Sud, ses droits, sa liberté, ses chefs. Alors se formèrent les camps de Saint-Eustache et de Saint-Benoît, dans le but de tenir tête aux volontaires de Saint-André, de Gore et de Chatham, et d'empêcher l'arrestation des chefs patriotes. M. Girouard ne vit

pas sans inquiétude les proportions que prenait l'agitation ; il était plus sérieux, plus pensif que jamais. Peut-être pensait-il, comme quelques autres chefs patriotes, que les coups de fusil seuls feraient ouvrir les yeux à l'Angleterre. Convaincu qu'il était inutile d'essayer de tenir tête à l'orage, il se décida à le laisser passer.

Il est difficile maintenant, à une époque où les esprits et les caractères sont plus ou moins blasés par des luttes mesquines, de se rendre compte des sentiments et des pensées des hommes de cette époque. On oublie qu'ils avaient la fraîcheur, la naïveté même des sentiments, l'indépendance de pensée et l'amour de la liberté qu'on trouve à l'origine des sociétés, et qui enfantent les Washington, les Franklin et les Jefferson.

C'étaient de grandes âmes que celles des Bédard, des Papineau, des Morin, des Viger, des Girouard, des Chénier ; des âmes où l'amour de la patrie et de la liberté devait naturellement produire de grands effets et faire naître le désir et l'espoir de donner l'indépendance à leur pays opprimé. C'est ce désir, cet espoir qui produisit l'insurrection de 38, et qui conduisit les de Lorimier, les Duquette, les Cardinal à l'échafaud ; pensée téméraire dans les circonstances, mais glorieuse, à moins qu'on ne prétende que le succès seul crée le mérite et la gloire, que le vaincu n'est jamais un héros.

Il n'y a pas de doute que, jusqu'à l'émission des mandats d'arrestation, cette pensée, si elle existait, ne s'était nullement manifestée par des actes ; mais après, lorsque le gouvernement se fût décidé à rentrer dans la voie de la répression et de la violence, pourquoi tant défendre les chefs patriotes d'avoir espéré que deux ou trois succès éclatants rendraient les Canadiens-français maîtres de la situation et leur permettraient de s'émanciper du pouvoir qui les opprimait ?

Quoi qu'il en soit, les patriotes ne se bercèrent pas longtemps d'illusions ; écrasés à Saint-Eustache comme à Saint-Charles, dans le Nord comme dans le Sud, ils comprirent que le courage et le patriotisme ne suffisent pas pour se battre contre des canons.

M. Girouard était occupé à visiter les avant-postes du camp de Saint-Benoît, quand il apprit que tout était perdu à Saint-Eustache et que Girod venait d'arriver chez lui à course de cheval. Il se rendit à la hâte à sa maison et trouva en effet le fameux Girod, qui essaya de lui faire croire qu'il venait à Saint-Benoît chercher du renfort. M. Girouard, indigné, l'apostropha dans les termes si sévères, que Girod, confus, écrasé par la honte, se retira sans rien dire pour aller trouver les messieurs Masson, qui ne le reçurent pas mieux.

M. Girouard, voyant que la résistance était impossible, ne songea plus alors qu'à mettre les patriotes à l'abri de la vengeance de Colborne. Il leur conseilla de s'en aller chacun chez soi, de cacher leurs armes et d'éviter tout ce qui pourrait fournir à leurs ennemis un prétexte de leur faire du mal. Il avait lui-même l'intention de rester chez lui ; mais les supplications de son épouse, et les instances des patriotes, le décidèrent à s'en aller ; on lui fit comprendre que, dans leur intérêt comme dans l'intérêt de la population, les chefs devaient disparaître. Ils partirent